

Concours général des lycées session 2012

Épreuve d'admissibilité sciences et techniques sanitaires et sociales

# Rapport de jury

Question 1-1 Analyser la place des établissements publics de santé dans l'offre de soins et dans les dépenses de santé.

### Le jury attendait :

- Un lien permettant de répondre à l'ensemble du questionnement
- Des connaissances solides permettant d'élaborer un plan et de structurer les idées pour mieux exploiter les documents
- Une interprétation pertinente des données présentes dans les documents (non présentées « brutes »)

### Le jury a apprécié :

- Une bonne connaissance des éléments qui composent l'offre hospitalière et la complémentarité établissements privés / publics
- Une mise en évidence de la place des dépenses hospitalières dans la consommation médicale totale
- Des réponses montrant la place prépondérante de la sécurité sociale dans le financement des soins hospitaliers
- Un lien entre le vieillissement de la population et l'évolution des dépenses de santé

### Le jury a regretté :

- Des copies sans introduction, des plans énoncés avec peu de questionnement ou un questionnement présent mais superficiel
- Une maîtrise approximative des notions (offre de soins, établissements publics de santé...)
- Le financement des soins hospitaliers rarement explicité
- Peu de connaissances personnelles proposées
- Des difficultés d'analyse, un travail essentiellement descriptif (données chiffrées)
- Peu de remarques construites concernant l'évolution de la structure du financement
- Une interprétation erronée des valeurs lors de la lecture des données

# Question 1.2 Exposer les enjeux auxquels la nouvelle gouvernance est confrontée.

- Le jury attendait :
  - La mobilisation de connaissances personnelles sur la gouvernance hospitalière actuelle ainsi qu'un regard critique permettant d'identifier et d'illustrer la diversité des enjeux : l'enjeu territorial, l'enjeu d'efficience, l'enjeu de régulation, l'enjeu socio-économique.
- Le jury a apprécié :
  - La capacité de certains candidats à dégager des enjeux pertinents et à les expliciter.
  - Les réponses synthétiques et ajustées à la question posée.
- Le jury regrette :
  - L'absence de mobilisation de connaissances,
  - L'absence de prise de recul par rapport aux documents (confusion entre l'organisation hospitalière passée et actuelle ; la présence quasi-systématique d'un historique non analysé),
  - La non maîtrise du sens du terme « enieu ».
  - Les difficultés de synthèse au regard des attendus de la question ;

# Question 1-3 Caractériser ce dispositif (HAD) et commenter son développement.

- Le jury attendait :
  - Une présentation méthodique du dispositif d'HAD permettant de cerner ses particularités.
  - Une mise en évidence de la croissance de l'HAD en termes de capacité d'accueil et par rapport aux autres modes d'hospitalisation en s'appuyant sur une analyse de données chiffrées.
  - Une réflexion sur les raisons du développement de l'HAD.
- Le jury a apprécié :
  - Les efforts de méthode pour caractériser le dispositif HAD
  - Les efforts de réflexion sur la place de ce dispositif dans le système de soins
- Le jury a regretté :
  - Un manque de méthode pour traiter cette double consigne aboutissant à une réponse globale trop approximative et incomplète
  - Un manque de méthode concernant la caractérisation d'un dispositif sanitaire et/ou social
  - Une interprétation erronée de la question qui aboutit à présenter les avantages et les inconvénients de l'HAD
  - Une faible exploitation des données chiffrées disponibles permettant de caractériser le dispositif HAD et son développement

#### **Question 2**

- 2.1 Promouvoir les droits des patients constitue l'axe prioritaire du dispositif « 2011, Année des patients et de leurs droits » Justifier ce choix
- 2.2 Montrer en quoi l'exercice de la démocratie sanitaire à l'hôpital participe à la promotion de la santé
- Le jury attendait :
  - Un constat sur l'application des droits et sur les freins à celle-ci aussi bien de la part des patients que des professionnels
  - Une définition des notions de démocratie sanitaire et de promotion de la santé
  - Un repérage des droits individuels et collectifs des patients
  - Les conséquences de la participation des usagers individuellement et collectivement
- Le jury a apprécié :
  - La maîtrise du concept de promotion de la santé
  - La mise en évidence du rôle d'acteur du patient
- Le jury a regretté :
  - Le manque d'analyse des données des graphiques, la plupart des graphiques n'ayant pas été exploitée
  - Une perception des droits par les professionnels trop rarement envisagée
  - Une présentation superficielle de la perception des droits par les patients, limitée à la méconnaissance des droits
  - Une présentation limitée aux objectifs du dispositif « 2011, Année des patients et de leurs droits » sans évoquer ses raisons d'être
  - La non maîtrise de termes du vocabulaire courant (promouvoir, justifier)
  - La confusion dans la définition de la démocratie sanitaire

D'une manière générale le jury a apprécié les qualités rédactionnelles des candidats.

#### Conclusion:

Le jury recommande aux candidats de mobiliser davantage ses connaissances et d'approfondir le travail d'analyse et de synthèse. En ce sens, il est envisagé l'année prochaine une diminution du nombre d'annexes.